

Sidetrade

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

YUMA AUDIT
5, rue Catulle Mendès
75017 Paris
S.A.S. au capital de € 36 000
798 824 074 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Sidetrade

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Sidetrade,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sidetrade relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2 de l'annexe aux comptes annuels expose, notamment, les règles et les méthodes comptables relatives à la valorisation du fonds de commerce et à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables suivies par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans ces notes de l'annexe, ainsi que leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 5 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

YUMA AUDIT



Laurent Halfon

ERNST & YOUNG et Autres



Carine Malval



Siège social : 114 rue Gallieni - 92100 Boulogne-Billancourt

Comptes annuels au 31 décembre 2023

États financiers de Sidetrade SA

En euros	Montant brut	Amortissements et Dépréciation	12.2023	12.2022
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	30 000	-30 000	-	-
Frais de développement	4 030 983	-3 544 316	486 667	500 000
Concessions, brevets et droits similaires	469 859	-410 453	59 407	92 963
Fond commercial	24 110 927	-413 023	23 697 904	18 567 215
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	28 641 769	-4 397 792	24 243 977	19 160 178
Terrains	-	-	-	-
Constructions	26 543	-26 543	-	-
Installations tech., matériel et outillage indus.	-	-	-	-
Autres	3 867 963	-3 171 963	696 001	825 094
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles:	3 894 506	-3 198 506	696 001	825 094
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	1 528 118	-1 414 521	113 597	1 528 118
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	342 590	-	342 590	359 982
Autres immobilisations financières	7 328 282	-	7 328 282	7 521 899
Total immobilisations financières	9 198 990	-1 414 521	7 784 469	9 409 998
Total I : ACTIF IMMOBILISÉ	41 735 266	-9 010 819	32 724 447	29 395 271
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production (biens et services)	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Total stocks et en-cours	-	-	-	-
CRÉANCES				
Créances Clients et Comptes rattachés	9 186 752	-1 162 091	8 024 661	14 074 084
Autres créances	2 740 079	-	2 740 079	3 660 885
Capital souscrit - appelé, non versé	-	-	-	-
Total créances	11 926 831	-1 162 091	10 764 740	17 734 968
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	19 949 849	-	19 949 849	12 223 071
Autres VMP	-	-	-	-
Disponibilités	1 984 866	-	1 984 866	6 222 971
Total disponibilités et divers	21 934 715	-	21 934 715	18 446 042
Charges constatées d'avance	822 437	-	822 437	532 785
Total II : ACTIF CIRCULANT	34 683 983	-1 162 091	33 521 892	36 713 795
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (IV)	-	-	-	-
Écarts de conversion Actif (V)	7 813	-	7 813	22 079
Total général (I + II + III + IV + V)	76 427 062	-10 172 910	66 254 152	66 131 145

En euros	12.2023	12.2022
SITUATION NETTE		
Capital (dont versé...)	1 467 926	1 451 984
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 908 402	4 924 344
Écarts de réévaluation	-	-
Écart d'équivalence	-	-
<i>Réserves</i>	-	-
Réserve légale	145 198	145 198
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres Réserves	-	-
Report à nouveau	15 674 268	13 758 198
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 822 553	1 916 070
Total situation nette	24 018 346	22 195 794
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-
Total I : CAPITAUX PROPRES	24 018 346	22 195 794
Avances conditionnées	309 352	733 892
Total II : AUTRES FONDS PROPRES	309 352	733 892
Provisions pour risques	326 146	357 851
Provisions pour charges	-	-
Total III : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	326 146	357 851
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 267 693	11 955 981
Dettes financières divers	3 229	3 229
Total dettes financières	10 270 922	11 959 211
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 939 363	1 787 730
Dettes fiscales et sociales	3 722 368	4 055 984
Autres dettes	14 317 779	9 919 567
Total dettes diverses	19 979 510	15 763 281
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	11 284 960	14 928 675
Total IV : DETTES	41 535 392	42 651 167
Écarts de conversion Passif (V)	64 915	192 442
Total général (I + II + III + IV + V)	66 254 152	66 131 145

en euros	France	Export	12.2023	12.2022
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de biens	-	-	-	-
Production vendue de services	20 627 115	18 690 731	39 317 846	31 958 791
Chiffres d'affaires nets	20 627 115	18 690 731	39 317 846	31 958 791
Production stockée			220 000	300 000
Production immobilisée			16 489	559 128
Subvention d'exploitation			437 754	1 031 171
Reprises sur prov. (et amort/), transfert de charges			3 444 472	3 581 515
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			43 436 561	37 430 606
CHARGES EXTERNES				
Autres achats et charges externes			26 300 030	22 246 232
Total charges externes			26 300 030	22 246 232
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			361 551	407 941
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			9 625 685	9 374 145
Charges sociales			4 543 512	4 037 537
Total charges de personnel			14 169 197	13 411 682
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			628 074	586 782
Sur immobilisations : dotations aux provisions			-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions			600 823	691 967
Pour risques et charges : dotations aux provisions			207 561	-
Total dotations d'exploitation			1 436 458	1 278 749
Autres charges d'exploitation			158 920	207 686
CHARGES D'EXPLOITATION			42 426 157	37 552 290
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 010 404	-121 684
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés			538 929	26 469
Reprises sur provisions et transferts de charges			287 105	107 140
Différences positives de change			185 456	335 060
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement				
Total produits financiers			1 011 489	468 669
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions			1 422 334	22 079
Intérêts et charges assimilées			634 779	122 558
Différences négatives de change			241 354	180 262
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	26 662
Total charges financières			2 298 468	351 561
RÉSULTAT FINANCIER			-1 286 979	117 108
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			-276 575	-4 577
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			-	26
Produits exceptionnels sur opérations en capital			69 903	47 348
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total produits exceptionnels			69 903	47 374
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 280	3 295
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			44 331	115 365
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Total charges exceptionnelles			45 611	118 660
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			24 292	-71 287
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				1 200
Impôts sur les bénéfices			-2 074 835	-1 993 133
TOTAL DES PRODUITS			44 517 953	37 946 648
TOTAL DES CHARGES			42 695 401	36 030 578
BÉNÉFICE OU PERTE			1 822 553	1 916 070

Annexe aux comptes annuels clos le 31 décembre 2023

1. Généralités

Faits marquants de l'exercice

Sidetrade renforce sa présence sur le marché nord-américain avec l'acquisition des activités de CreditPoint Software, éditeur de logiciels américain spécialisé dans la gestion du risque de crédit en BtoB.

Le prix d'acquisition s'élève à 3,1 M€ et le montant décaissé est de 2.5 M€ (dont 0.5 M€ en juillet 2023 et 2.0 M€ en décembre 2023 en raison du renouvellement de certains contrats clients) compte tenu des actifs et passifs acquis pour un montant net de 0,6 M€ (dont 0,6 M€ de PCA).

Un complément de prix sur la base du chiffre d'affaires a été comptabilisé pour un montant de 1.7 M€ en autres dettes. Il a été évalué sur la base de ratio d'évolution du chiffre d'affaires sur les années 2023, 2024 et 2025.

Le fonds commercial généré par cette acquisition est de 4.9 M€.

Sidetrade a financé cette opération par le biais de sa trésorerie.

Cette opération s'est inscrite dans l'exécution du plan stratégique Fusion 100 de Sidetrade, visant à atteindre un ARR de 100 millions de dollars d'ici fin 2025. Elle représente également un accélérateur dans la stratégie produit de Sidetrade ainsi que dans l'atteinte d'un revenu en Amérique du Nord proche des 10 M\$ dès 2023, consolidant ainsi sa présence aux États-Unis.

Événements postérieurs à la clôture

N/A

2. Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément au règlement comptable 2014-03 de l'ANC modifié par les règlements 2015-05 du 2 juillet 2015, 2015-06 du 23 novembre 2015, 2016-07 du 4 novembre 2016, 2018-01 du 20 avril 2018 et 2018-02 du 6 juillet 2018. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, image fidèle, régularité, sincérité et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes comptables appliquées sont conformes aux pratiques du secteur. Sauf indication contraire, les données financières ci-dessous sont présentées en milliers d'euros sans décimale. Les arrondis au millier d'euros le plus proche peuvent conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux des tableaux.

Immobilisations incorporelles

- **Frais de recherche, frais de développement**

Les frais de recherche, relatifs aux phases d'analyse préalable, sont comptabilisés directement en charges de l'exercice.

Les frais de développement sont pour l'essentiel constitués des charges du personnel affecté au développement des nouveaux modules du progiciel Sidetrade Augmented Cash, à l'amélioration des

versions existantes, à l'assurance qualité et aux tests, et des amortissements des actifs afférents au développement.

En application du règlement CRC 2004-06, les coûts de développement ne peuvent être comptabilisés à l'actif que s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale - ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :

- a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- b) l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- c) la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- d) la façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables.
- e) la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.
- g) Les coûts de développement supportés préalablement à l'établissement de la faisabilité technique sont comptabilisés en charge au fur et à mesure de leur engagement.

Les frais de développement sont pour l'essentiel constitués des charges du personnel et des charges externes de sous-traitance affectées au développement des nouveaux modules du progiciel Sidetrade Augmented Cash ainsi qu'aux charges externes de sous-traitances, à l'amélioration des versions existantes, à l'assurance qualité et aux tests, et des amortissements des actifs afférents au développement

• **Traitement comptable des frais de développement relatifs à la nouvelle version et aux releases antérieures du logiciel.**

Les frais de développement relatifs à la nouvelle version et aux releases antérieures du logiciel ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles dans la mesure où la Société considère que tous les critères d'activation sont remplis. Les frais de développement activés font l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans qui correspond à la durée d'utilité de chaque version du logiciel.

• **Logiciels**

Il s'agit de logiciels acquis, amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans, en mode linéaire.

• **Fonds de commerce**

La valorisation du fonds de commerce est appréciée chaque année par référence à la valeur de marché issue du cours de bourse de Sidetrade.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon les modes et durées suivants :

	Durée de vie	Mode
• Agencements, installations générales et spécifiques	Entre 5 et 9 ans	Linéaire
• Matériel de bureau et informatique	Entre 3 et 4 ans	Linéaire
• Mobilier	Entre 3 et 10 ans	Linéaire

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les titres de participation, les dépôts et cautionnements versés comptabilisés à leur valeur d'origine et la quote-part de l'effort construction pouvant être immobilisée.

Depuis l'exercice 2009, les actions propres détenues par Sidetrade dans le cadre du contrat de liquidité mis en œuvre afin d'animer le cours du titre de la Société sur le marché Euronext Growth sont inscrites dans le poste « Actions propres ». Les disponibilités allouées au contrat de liquidité sont également immobilisées en autres immobilisations financières.

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte, notamment, de la quote-part de Sidetrade dans les capitaux propres de sa filiale et des perspectives de rentabilité de celle-ci.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances clients est pratiquée au cas par cas lorsqu'un événement affectant la valeur de réalisation de la créance intervient (i.e. : redressement judiciaire, litige commercial non résolu ...).

Une provision dite « statistique » est constatée sur 100% des créances échues à plus de 180 jours.

Compte de régularisation actif

- **Charges constatées d'avance**

Il s'agit de charges payées ou comptabilisées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant.

- **Produits à recevoir**

Il s'agit de créances à recevoir durant le prochain exercice et imputable à l'exercice clos.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode du coût historique. Une provision est comptabilisée dans le cas d'une moins-value latente.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients.

- **Prestations de services**

Pour les activités intégration du progiciel Sidetrade Augmented Cash, conseil, formation ou assistance opérationnelle, audit et recouvrement contentieux, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

- **Progiciel Sidetrade Augmented Cash**

La Société commercialise son progiciel Sidetrade Augmented Cash généralement sous forme de contrats annuels ou pluriannuels d'abonnement ou de prestations de maintenance (lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le contrat d'abonnement au service). En conséquence, le chiffre d'affaires correspondant est reconnu mensuellement sur la base des volumes de flux traités.

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées dans un compte de produits intitulé « subventions d'exploitation ».

Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé sur la ligne « Impôts sur les bénéfices ».

3. Notes annexes au bilan

Immobilisations incorporelles

Les mouvements de l'exercice se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2022	Augmentation	Diminution	12.2023
Frais d'établissement	30	-	-	30
Frais de développement	3 811	220	-	4 031
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	460	10	-	470
Fonds Commercial	18 980	5 131	-	24 111
Immobilisations incorporelles	23 281	5 361	-	28 642

L'augmentation des frais de développement (+220 k€) s'explique par l'activation des frais de développement.

L'augmentation du fonds de commerce correspond au fonds commercial généré par l'acquisition de CreditPoint Software pour un montant de 3 130 k€, une provision pour complément de prix suite à l'achat d'actifs de CreditPoint pour un montant de 1 730 k€ et une provision pour complément de prix suite à l'acquisition d'Amalto pour un montant de 271 k€ le portant à 370 k€.

Les amortissements et provisions afférents aux immobilisations incorporelles se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2022	Dotation	Reprise	12.2023
Amortissements des frais d'établissement	30	-	-	30
Amortissements des frais de développement	3 311	233	-	3 544
Amort. concessions, brevets & droits similaires	367	44	-	410
Dépréciations sur fonds commercial	413	-	-	413
Amortissements des immobilisations incorp.	4 121	277	-	4 398
Valeur nette des immobilisations incorp.	19 160	5 084	-	24 244

Immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2022	Dotation	Reprise	12.2023
Installations générales, agencements	897	1	-	899
Matériel de transport	37	-	-37	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 780	221	-5	2 996
Total	3 714	222	-42	3 895

La hausse des immobilisations corporelles durant l'exercice 2023 concerne essentiellement l'acquisition de matériel informatique et d'infrastructure R&D.

Les amortissements afférents aux immobilisations corporelles se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2022	Dotation	Reprise	12.2023
Installations générales, agencements	464	91	-	555
Matériel de transport	37	-	-37	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 388	260	-5	2 644
Total	2 889	351	-42	3 199
Valeur nette des immobilisations corporelles	825	-129	-	696

Immobilisations financières

en k euros	12.2022	Augmentation	Diminution	12.2023
Titres de participation	1 702	-	-174	1 528
Créances rattachées à des participations	91	-	-91	-
Prêts	360	39	-56	343
Dépôts et cautionnements versés	503	14	-16	502
Autres créances immobilisées	597	-	-412	185
Actions propres	6 421	220	-	6 641
Immobilisations financières	9 675	-	-	9 199
Dépréciations	265	1 415	-265	1 415
Valeur nette des immobilisations financières	9 410	-1 415	265	7 784

Les titres des filiales se détaillent de la façon suivante :

- La participation de 100% dans Sidetrade UK Limited, société constituée en août 2011.
- La participation de 100% dans Sidetrade Limited Irlande, société constituée en juillet 2013.
- La participation de 100% dans Sidetrade BV, société constituée en mars 2015.
- La participation de 100% dans BrightTarget, société acquise en novembre 2016.
- La participation de 100% dans Sidetrade INC., société constituée en janvier 2020.
- La participation de 100% dans Amalto Technologies Corporation, société acquise en avril 2021.
- La participation de 100% dans Sidetrade Canada Ltd, société constituée en juin 2022.

Au 31/12/2023, BrightTarget a apporté l'ensemble de ses actifs et passifs à Sidetrade UK. Les titres de BrightTarget détenus par Sidetrade SA ont été dépréciés à 100% pour un montant de 1 415 k€.

La diminution de 174 k€ des titres et de 91 K€ des créances rattachées à des participations est liée à la sortie d'Ondiflo compte tenu de la liquidation de la société. Les provisions sur titres et sur créance rattachée ont été reprises.

Au 31 décembre 2023, la Société détenait 86 697 actions propres (vs 85 305 en 2022) pour un prix d'achat net de 6 641 k€.

Il n'y a pas de dépréciation pour actions propres enregistrée au 31 décembre 2023.

Les disponibilités restantes sur le contrat de liquidité sont comptabilisées en créances immobilisées pour un montant de 185 k€.

Les autres immobilisations financières concernent principalement l'effort de construction (343 k€) ainsi que les dépôts de garantie pour prêts bancaires (327 k€) et cautions bureaux (171 k€).

Créances clients

Les créances clients se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Clients centralisateurs	7 916	13 900	-5 983
Clients douteux	1 013	586	427
Clients factures à établir	257	316	-59
Créances clients	9 187	14 802	-5 615

Les clients douteux sont des créances rattachées à des litiges clients spécifiques (1 013 k€).

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Provisions pour dépréciation des comptes clients	917	491	425
Provisions pour dépréciations des comptes clients - statistiques	246	236	9
Provisions pour dépréciations clients	1 162	728	434
Valeur nette	8 025	14 074	-6 049

Toutes les créances clients ont une échéance à moins d'un an.

Autres créances

Les autres créances se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Fournisseurs, avances	-	45	-45
Personnel	-	1	-1
Impôts courants	2 075	1 992	83
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26	70	-44
Taxe sur la valeur ajoutée	561	494	67
Débiteurs divers	-	128	-128
Compte courant	79	969	-891
Autres créances	2 740	3 699	-959

Au 31 décembre 2023, les impôts courants concernent le crédit d'impôt recherche (CIR) de l'année 2023 (2 075 k€).

L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an.

Valeurs mobilières de placement

en k euros	12.2022	Augmentation	Diminution	12.2023
Valeurs mobilières de placement	12 223	7 727	-	19 950
Valeurs mobilières de placement	12 223	7 727	-	19 950

Au 31 décembre 2023, les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement les DAT (11 800 k€) mis en place en novembre 2022, juin 2023 et juillet 2023 ainsi que les CAT (7 M€) mis en place en avril et mai 2023.

Les DAT ont une échéance à moins d'un an et les CAT seront échus en mai 2025.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Charges constatées d'avances - Loyers	192	178	14
Charges constatées d'avances - Autres	630	355	275
Charges constatées d'avance	822	533	290

Les charges constatées d'avance concernent principalement le loyer et les charges associées du siège social de Boulogne-Billancourt (192 k€) et des locations de logiciels (627 k€).

Variation des capitaux propres

en k euros	Capital	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Dividendes	Résultat	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2022	1 452	4 924	145	13 758	-	1 916	22 196
Augmentation de capital	16	-16	-	-	-	-	-
Affectation du résultat	-	-	-	1 916	-	-1 916	-
Résultat de l'exercice 2023	-	-	-	-	-	1 823	1 823
Capitaux propres au 31 décembre 2023	1 468	4 908	145	15 675	-	1 822	24 018

L'Assemblée générale du 15 juin 2023 a décidé l'affectation du résultat de 2022 en report à nouveau qui s'élève à 15 675 k€ au 31 décembre 2023.

Composition du capital

Au 31 décembre 2023, le capital est composé de 1 467 926 actions d'une valeur nominale de 1 € chacune, soit un capital social de 1 467 926 €. La variation par rapport à 2022, d'un montant de 15 942 euros, provient de l'augmentation de capital relative à l'émission de 15 942 actions gratuites définitivement acquises.

Plan d'attribution gratuite d'actions

Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 17 juin 2021 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 43 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 17 juin 2021.

Les Conseils d'administration du 8 juin 2022 et du 28 mars 2023 ont arrêté une liste initiale de 62 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 34 022 actions, soit une dilution maximale de 2,3%.

Pour chaque bénéficiaire, la période d'acquisition visée à l'article L. 225-197-1 I alinéa 6 du Code de commerce est de deux ans. À l'issue de la période d'acquisition, chaque bénéficiaire bénéficiera d'une attribution définitive des actions attribuées, sous réserve de la satisfaction, à l'issue de la période d'acquisition de la présence effective du bénéficiaire au sein de la Société.

Au 31.12.2023	PAGA
Date d'Assemblée générale	17/06/2021
Date du Conseil d'administration	08/06/2022
Nombre d'actions autorisées	43 000
Nombre d'actions attribuées	34 022
Nombre d'attributions caduques	986
Nombre d'actions émises	0
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	34 022
- Dont mandataires sociaux	1 795
Nombre de personnes concernées	62
- Dont mandataires sociaux	1

Programme de rachat d'actions et contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié à la société de Bourse ODDO BHF par le Groupe Sidetrade, les moyens qui figuraient au compte de liquidité à la date du 31 décembre 2023 étaient :

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Nombre d'actions	86 697	85 305	1 392
Valorisation	6 641	6 421	220
Solde en espèces du compte de liquidité	185	597	-412

Avances conditionnées

en k euros	12.2022	Augmentation	Diminution	12.2023
Emprunt BPI	233	-	-233	-
AVCE REMB RESERCH-ALPS	85	-	-85	-
EUROFIRMO	417	-	-108	309
Total avances conditionnées	734	-	425	309

Tableau de variation des provisions

en k euros	12.2022	Dotation	Reprise	12.2023
Provisions pour risques et charges	336	208	-225	318
Provisions pour perte de change	22	8	-22	8
Provisions pour risques	358	215	-247	326
Provisions	358	215	-247	326

Les provisions pour risques et charges de l'exercice concernent des provisions pour risques prud'homaux (111 k€) et une provision pour cotisations employés (208 k€).

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Sidetrade détient un emprunt précédemment comptabilisé chez Amalto SA. Cet emprunt d'un montant initial de 500 k€ a été octroyé par la banque Société Générale. Le solde restant dû au 31 décembre 2023 est de 77 k€, dont 77 k€ à moins d'un an.

Sidetrade a également souscrit trois emprunts d'un montant total de 13 M€ à la suite de l'acquisition de la société Amalto en avril 2021 pour ce montant.

- Emprunt BNP d'un montant de 6,5 M€, sur une durée de 82 mois au taux de 0,8%, remboursable trimestriellement à terme échu, dont la dernière échéance est fixée au 29 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2023 est de 4,2 M€, dont 931 k€ à moins d'un an.
- Emprunt BPI d'un montant de 5 M€, sur une durée de 84 mois au taux de 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2023 est de 4,5 M€, dont 1 M€ à moins d'un an.
- Emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€, sur une durée de 84 mois au taux 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2023 est de 1,4 M€, dont 309 k€ à moins d'un an.

Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022	Variations
Dettes fournisseurs	1 044	713	331
Factures non parvenues	895	1 074	-179
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 939	1 788	152

Toutes les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an.

Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022	Variations
Dettes sociales	2 640	2 415	225
Dettes fiscales	1 082	1 641	-559
Dettes sociales et fiscales	3 722	4 056	-334

Toutes les dettes sociales et fiscales ont une échéance à moins d'un an.

Autres dettes

Les autres dettes se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022	Variations
Comptes courants groupe	10 483	9 101	1 381
Autres dettes	2 100	473	2 478
Clients créditeurs	851		
Clients avoirs à établir	884	345	539
Autres dettes	14 318	9 920	4 398

Les autres dettes sont principalement constituées des comptes courants avec Sidetrade Limited (4 330 k€), Sidetrade UK Limited (4 252 k€), Sidetrade Inc (1 519 k€) et Sidetrade BV (382 k€) et des provisions pour complément de prix à la suite des acquisitions d'Amalto SA (370 k€) et de CreditPoint Software (1 730 k€). Les paiements interviendront au premier trimestre 2025 pour Amalto et au premier trimestre 2026 pour CreditPoint.

Toutes les autres dettes ont une échéance à moins d'un an.

Charges à payer

Les charges à payer se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Clients, avoirs à émettre	884	345	539
Fournisseurs, factures à recevoir	895	1 074	-179
Charges fiscales et sociales à payer	2 173	1 871	302
Congés payés	1 275	1 200	76
Notes de frais	19	5	14
Primes à payer	247	530	-283
Participation des salariés	-	-	-
Taxes sur les salaires	102	97	5
Divers	530	40	490
Charges à payer	3 953	3 291	662

4. Notes annexes au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 39 318 k€ contre 31 959 k€ pour l'année 2022 (+23%). Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation s'élève en 2023 à 18 691 k€ vs 13 751 k€ en 2022 (+36%).

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit par ligne de services de la façon suivante :

en k euros	Souscriptions Plateforme OTC	Services	Total
2023	35 114	4 204	39 318
2022	28 396	3 563	31 959
Croissance	24%	18%	23%

Les activités « Souscriptions Plateforme OTC » sont en progression de 24% avec un chiffre d'affaires de 35.1 M€.

Les activités « Services » ont réalisé un chiffre d'affaires de 4.2 M€ en hausse de 18%.

Charges de personnel

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Rémunérations du personnel	9 626	9 374	252
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	4 495	3 973	523
Autres charges de personnel	48	65	-17
Charges de personnel	14 169	13 412	758

Les charges de personnel s'établissent à 14 169 k€.

Résultat financier

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Reprises sur provisions à caractère financier	287	107	180
Gains de change sur opérations financières	186	335	-149
Autres produits financiers	539	26	512
Produits financiers	1 012	469	543
Dot. aux provisions à caractère financier	-1 422	-22	-1 400
Charges d'intérêts	-370	-123	-247
Pertes de change sur opérations financières	-241	-180	-61
Autres charges financières	-265	-27	-238
Charges financières	-2 299	-351	-1 709
Résultat financier	-1 287	117	-1 404

Le résultat financier de l'exercice est une perte de 1 287 k€ contre un bénéfice de 117 k€ en 2022.

Les produits financiers intègrent principalement les intérêts sur DAT et CAT de 515 k€ et les reprises de provisions pour dépréciation de titres et créances Ondiflo pour un montant total de 265 k€.

Les charges financières intègrent principalement la provision pour dépréciation de titres de Brighttarget de 1 415 k€, les intérêts d'emprunts de 79 k€, les intérêts sur comptes courants de 291 k€, une perte de change de 241 k€ et les pertes liées à la sortie des titres et créances Ondiflo pour un montant total de 265 k€.

Résultat exceptionnel

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Boni sur actions propres	70	47	22
Reprise de provisions	-	-	-
Autres produits exceptionnels	-	-	-
Produits exceptionnels	70	47	22
Pénalités, amendes fiscales	-1	-3	2
Charges exceptionnelles sur exercices ant.	-	-	-
Mali sur actions propres	-44	-115	71
Indemnités de rupture	-	-	-
Autres charges sur opérations de gestion	-	-	-
Dotations aux provisions / amortissements	-	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	-	-
Charges exceptionnelles	-46	-119	73
Résultat exceptionnel	24	-71	96

Le résultat exceptionnel de l'exercice présente un bénéfice de 24 k€ et concerne principalement les plus-values sur actions propres de 70 k€ et les moins-values sur actions propres de 44 k€.

Frais de recherche et frais de développement

L'ensemble des frais de recherche et des frais de développement de l'exercice s'élève à 4 441 k€ et comprend essentiellement des salaires pour 3 656 k€ (y compris charges sociales), les dépenses de sous-traitance ainsi que les amortissements du matériel informatique utilisé au titre de la R&D.

Au titre de l'exercice 2023, Sidetrade a activé 220 k€ de frais de développement.

5. Informations diverses

Rémunération des dirigeants

En 2023, Olivier Novasque a perçu une rémunération annuelle brute fixe de 279 999,96 euros, des avantages en nature de 3 450,56 euros et une part variable de 74 500 euros, liée à des critères quantitatifs. La moitié de ces objectifs dépendait du chiffre d'affaires du groupe, et l'autre moitié, de son EBIT.

Il n'a reçu ni options de souscription ou d'achat d'actions, ni actions de performance cette année-là. De plus, aucune rémunération liée à son rôle d'administrateur ne lui a été versée ou pour tout autre poste dans une entreprise liée à la Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce. En tant que mandataire social, il n'est pas éligible au régime de retraite ou de prévoyance de l'entreprise, mais il bénéficie du même régime de couverture santé que les autres employés de Sidetrade en France, régime auquel il cotise.

Effectif moyen

L'effectif au 31 décembre 2023 est de 123 personnes et se décompose de la façon suivante :

- • 87 hommes et 36 femmes
- • 121 CDI et 2 CDD
- • 116 Cadres et 7 Employés et Agents de Maîtrise.

L'effectif moyen sur l'exercice est de 118 personnes.

Engagements hors bilan

Les engagements donnés concernent des véhicules de sociétés pris en crédit-bail ou location longue durée par les dirigeants et certains cadres dont le montant s'élève à 126 k€ au 31/12/2023 et un nantissement de titres de 6 545 k€ qui a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6.5 M€.

en k euros	12.2023	12.2022
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	6 545	6 545
Avals, cautions et garanties données	126	100
Autres engagements donnés	-	-
Total des engagements donnés	6 671	6 645
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	-	-
Avals, cautions et garanties reçues	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total des engagements reçus	0	0

Engagements en matière d'indemnité retraite

La Société n'a constitué dans les comptes sociaux aucune provision ni souscrit aucune assurance pour couvrir son engagement en matière de retraite. L'engagement hors bilan au titre des indemnités de départ à la retraite a été évalué par la Société à 155 k€ au 31 décembre 2023. Les engagements sont évalués en application de la Recommandation ANC 2013-02. Le taux d'actualisation utilisé est de 3,6% et le taux de majoration de salaire retenu est de 3%.

Ce montant est basé sur un calcul actuariel sur la population salariée avec pour hypothèses des taux de rotation du personnel dégressifs selon l'âge. L'âge moyen des collaborateurs du groupe Sidetrade présents au 31 décembre 2023 s'établit à 40,1 ans. L'âge de départ retenu est 65 ans. L'ancienneté moyenne au 31 décembre 2023 ressort à 6,1 années.

La convention collective applicable est celle du Syntec.

Engagements relatifs aux emprunts bancaires

- Une garantie de 78 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€ en mai 2021.
- Une garantie de 250 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 5 M€ en mai 2021.
- Un nantissement de titres de 6 545 k€ a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6.5 M€. Sidetrade SA a également garanti à l'emprunteur le rapport « Dettes financières nettes consolidées / EBITDA consolidé » inférieur à 2.5 pendant toute durée du prêt. Ce ratio est bien respecté.

Rémunérations des commissaires aux comptes

En euros	2023	2022	2023	2022
Audit	EY	EY	Yuma Audit	Yuma Audit
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	42 000	62 000	18 000	0
- Emetteur	42 000	62 000	18 000	0
- Filiales intégrées globalement				
* Autres diligences et prestations directement liées				
- Emetteur				
- Filiales intégrées globalement				
Sous-total	42 000	62 000	18 000	0
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
* Juridique, fiscal, social				
* Autres	53 014	42 578		
Sous-total	53 014	42 578		
Total	95 014	104 578	18 000	0

Liste des filiales et des participations

en k euros	Détention	Date d'acquisition ou de création	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres
Sidetrade UK Limited	100%	16/08/2011	4 889	8 263	-188	-	1	1
Sidetrade Limited	100%	19/07/2013	5 052	2 443	-401	-	1	1
Sidetrade BV	100%	27/03/2015	255	0	10	-	1	1
BrightTarget	100%	18/11/2016	0	888	1 266	-	1 415	-
Sidetrade INC	100%	09/01/2020	827	6 427	638	-	84	84
Amalto Technologies Corporation	100%	06/04/2021	169	2 534	1 065	-	27	27
Sidetrade Canada Ltd	100%	30/06/2022	49	2 123	172	-	-	-

Entreprises liées

en k euros	Compte courant débiteur	Créance client	Compte courant créditeur	Dette fournisseur	Créances / Dettes nettes
Sidetrade UK Limited	-	-	-4 252	-	-4 252
Sidetrade Limited	-	-	-4 330	-	-4 330
Sidetrade BV	-	-	-382	-	-382
Sidetrade Inc	-	-	-1 519	-	-1 519
Amalto Corporation	-	-152	-	-8	-160
Sidetrade Canada Ltd	79	-	-	-	79

• Sidetrade UK Limited

La société Sidetrade UK Limited est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1000 livres sterling.

Au titre de l'année 2023, les opérations suivantes ont été réalisées entre Sidetrade SA et Sidetrade UK Limited :

- Refacturation de frais : Sidetrade UK Limited refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 4 301 k€. Cette prestation inclut une marge de 7 % des revenus facturés par Sidetrade SA aux clients de l'Europe du Nord.
- Refacturation de frais R&D : Sidetrade UK Limited refacture ses frais R&D à la société Sidetrade SA pour un montant total de 3 970 k€. Cette prestation inclut une marge de 12 %.

- Sidetrade UK Limited facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 107 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade UK Limited s'établit à -4 252 k€ au 31 décembre 2023.

• Sidetrade Limited

La société Sidetrade Limited est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1 000 €.

Au titre de l'année 2023, les opérations suivantes ont été réalisées entre Sidetrade SA et Sidetrade Limited :

- Sidetrade SA refacture une quote-part de ses frais commerciaux pour les prestations réalisées pour Sidetrade Limited pour un montant de 113 k€ HT.
- Sidetrade Limited refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 556 k€ HT. Cette prestation inclut une marge de 12%.
- Sidetrade Limited facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 152 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade Limited s'établit à -4 330 k€ au 31 décembre 2023.

• Sidetrade BV

La société Sidetrade BV est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1000 euros.

Au titre de l'année 2023, Sidetrade BV facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 13 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade BV s'établit à -382 k€ au 31 décembre 2023.

• Sidetrade INC.

La société Sidetrade INC. est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 100 000 \$.

- Refacturation de frais : Sidetrade Inc refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 6 415 k€. Cette prestation inclut une marge de 7 % des revenus facturés par Sidetrade SA aux clients de l'Amérique du Nord.
- Sidetrade Inc Corporation facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 12 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade Inc s'établit à -1 519 k€ au 31 décembre 2023.

• BrightTarget

La société BrightTarget est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 100 £.

- Refacturation de frais : BrightTarget refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 313 k€ HT. Cette prestation inclut une marge de 12 %.
- Sidetrade SA facture des intérêts sur compte courant à BrightTarget pour un montant de 12 k€.

• Amalto Corporation

La société Amalto Corporation est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 30 000\$.

- Refacturation de frais : La société est liée avec Sidetrade SA par une convention de refacturation, basée sur le montant total des abonnements facturés aux clients d'Amalto Corporation. Le montant facturé à la filiale au cours de l'exercice s'élève à 865 k€.
- Amalto Corporation facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 7 k€.

• Sidetrade Canada Ltd

La société Sidetrade Canada Ltd est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1\$ canadien.

- Refacturation de frais : Sidetrade Canada refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 2 127 k€. Cette prestation inclut une marge de 12 %.
- Sidetrade SA facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade Canada pour un montant de 12 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade Canada Ltd établit à 79 k€ au 31 décembre 2023.

Compléments de prix liés aux acquisitions

Des compléments de prix pour l'acquisition d'Amalto SA et de CreditPoint Software sont susceptibles d'être payés en fonction du chiffre d'affaires futur. Un complément de prix faisant suite à l'acquisition d'Amalto d'un montant de 370 k€ et un complément de prix faisant suite à l'achat d'actifs de CreditPoint d'un montant de 1 730 k€ correspondant à l'estimation du management ont été provisionnés au 31 décembre 2023.

Comptes consolidés

Sidetrade établit des comptes consolidés au 31 décembre 2023.